

**DÉLIBÉRATION**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LOCMIQUELIC**

Envoyé en préfecture le 15/12/2023  
Reçu en préfecture le 20/12/2023  
Publié le  
ID : 056-265600536-20231205-D2023\_026-DE

Le cinq décembre deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le mercredi 29 novembre 2023

**Etaient présents** : Eric PATUREL, Stéphane DRÉANO, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, Anne LE LAUSQUE, Anne GERMAIN,

**Absents excusés** : Erwan MARTEIL, Hélène NIO, François NICOLLE

**Absents** : Joël AUDRAN

**Secrétaire de séance** : Annie BLAIZOT

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00. Madame BLAIZOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**D2023-026 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal du 16 octobre 2023 adressé le 29 novembre 2023 aux membres du CCAS,

Il convient, à ce titre, que les membres du Conseil d'Administration le valident ou demandent à le modifier.

Après que le Conseil d'administration, dûment convoqué, en eut délibéré, le procès-verbal du Conseil d'administration du 16 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

**- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le 5 décembre 2023

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT  
La secrétaire



mis en ligne le 8 décembre 2023